## Contenu de la fiche de poste

Le volontaire territorial en administration (VTA) est un jeune diplômé âgé de 18 à 30 ans et d’un niveau Bac+2 au moins, qui renforce les compétences en ingénierie de projets d’un territoire rural le temps d’une mission de 12 à 18 mois maximum.

Ces postes s’adressent notamment (mais pas exclusivement) à de jeunes diplômés en droit, aménagement du territoire, géographie, administration des collectivités, sciences politiques, pour remplir des missions comme l’élaboration de diagnostics, la contribution à l’animation ou à l’élaboration de projets de territoires, le montage de dossiers de demande de subvention, le montage de projet ou encore apporter un appui à des chefs de projets (PVD, PAT, etc.).

**Intitulé de la mission :**

**Description de la mission :**

**Profil recherché :**

**Accompagnement de la collectivité** :

**Contact au sein de la collectivité (*nom et courriel*) et adresse postale de la collectivité :**

**Informations complémentaires :**

* *Date limite de candidature :*
* *Date de début possible de la mission :*
* *Lieu d’exercice de la mission*
* *Durée de la mission (entre 12 et 18 mois) :*
* *Nom et adresse de la collectivité :*
* *Grille salariale*

Le dispositif VTA évolue en 2023 : Un « coup de pouce sac-à-dos » de 5 000 € est alloué en début de mission aux candidats recrutés pour subvenir à leurs dépenses d’installation (mobilité, logement, premières fournitures…).